

Marché Public de Travaux

Acte d'Engagement

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

Maître de l'ouvrage

Commune d'AUMENANCOURT

Personne Responsable du Marché

**Monsieur le Maire de la
Commune d'Auménancourt**

Objet du marché

Travaux d'Assainissements Non-collectifs

Réservé pour la mention "Nantissement"

NANTISSEMENT OU CESSIION DE CREANCES¹

Copie délivrée en unique exemplaire pour être remise à l'établissement de crédit ou au bénéficiaire de la cession ou du nantissement de droit commun en cas de cession ou de nantissement de créance de :

1 La totalité du marché global dont le montant est de : *(indiquer le montant en chiffres et en lettres)*

.....

2 La totalité du bon de commande n° afférent au marché *(indiquer le montant en chiffres et en lettres)* :

.....

3 La partie des prestations que le titulaire n'envisage pas de confier à des sous-traitants bénéficiant du paiement direct, est de *(indiquer le montant en chiffres et en lettres)* :

.....

4 La partie des prestations est égale à *(indiquer le montant en chiffres et en lettres)* :

.....

et devant être exécutée paren qualité de :

membre d'un groupement d'entreprise sous-traitant

Désignation, adresse, téléphone du comptable assignataire *(si plusieurs comptables assignataires sont prévus, l'acheteur fournit autant de certificats de cessibilité qu'il y a de comptables en précisant sur chaque document le nom du comptable auquel il doit être remis. Chaque document ne mentionne que la part de la créance totale que le comptable auquel il est transmis est appelé à mettre en paiement (article 106 du code des marchés publics))* :

A , le

Signature

Modification ultérieures en cas de sous-traitance :

La part des prestations que le titulaire n'envisage pas de confier à des sous-traitants est ramenée/portée à :

Date	Montant HT	Signature

¹ A remplir par l'acheteur (personne compétente pour signer le marché) en original sur une photocopie.

LOT DE CONSULTATION

Lot unique : Réhabilitation de 5 à 70 assainissements non-collectifs sur la commune d'Auménancourt.

Maîtrise d'œuvre

SOGETI Ingénierie

20, rue Hubble

59262 SAINGHIN EN MELANTOIS

Responsable des Projets : Jean Thierry PETIT

Cadre de la consultation

Le marché est un marché à bons de commande conclu avec un opérateur économique et exécuté au fur et à mesure de l'émission de bons de commande sans négociation ni remise en concurrence qui doit être regardé comme un marché au sens du droit communautaire et passé suivant une procédure adaptée définie à l'article 27 du décret 2016-360 du 25 mars 2016.

Date du marché

--	--

Ordonnateur

Monsieur le Maire de la Commune d'Auménancourt

Comptable public assignataire des paiements

Monsieur le Trésorier Principal
Trésorerie de Reims Banlieue
130 rue Gambetta
51100 REIMS

Sommaire

1. Contractant (s)	5
2. Prix	6
3. Délais	7
4. Durée du marché	7
5. Paiements	8
6. Imposition en matière de taxe professionnelle	9

1. Contractant (s)

Je soussigné, ⁽¹⁾

(1) Cochez cette case si vous répondez en tant que titulaire unique

Nous soussignés, ⁽²⁾

(2) Cochez cette case si vous répondez en tant que groupement

Nom et Prénom :	
-----------------	--

A compléter, au choix, selon la nature de l'entreprise

Agissant en mon nom personnel Domicilié à :	
Téléphone :	

Ou

Agissant pour le nom et pour le compte de la société : <i>Intitulé complet et forme juridique de la Société</i>	
Au capital de :	
Ayant son siège social à	
Téléphone	
Immatriculé(e) à l'INSEE :	
Numéro d'identité d'établissement (SIRET) :	
Code d'activité économique principale (APE) :	
Numéro d'inscription au registre du commerce et des sociétés ou répertoire des métiers.	

Ou

Nom et Prénom :	
Agissant pour le nom et pour le compte de la société : ⁽²⁾	
Au capital de :	
Ayant son siège social à	
Téléphone	
Immatriculé(e) à l'INSEE :	

Numéro d'identité d'établissement (SIRET) :	
Code d'activité économique principale (APE) :	
Numéro d'inscription au registre du commerce et des sociétés ou répertoire des métiers.	

- Après avoir pris connaissance du présent AE et ses annexes, du Cahier des Clauses Administratives Particulières (CCAP) et pièces y étant mentionnées, du Cahier des Clauses Techniques Particulières (CCTP) et ses annexes, du Cahier des Clauses Administratives Générales applicable aux marchés publics travaux approuvé par arrêté du 8 septembre 2009,.
- Après avoir fourni les pièces pouvant être :
- Après avoir établi la déclaration jointe en annexe au présent Acte d'Engagement,

⁽³⁾ m'engage sans réserve, conformément aux stipulations des documents visés ci-dessus, à exécuter :

⁽³⁾ Cochez cette case si vous répondez en tant que titulaire unique

- Les travaux désignés en page une du présent **Acte d'Engagement**, dans les conditions ci-après définies.

L'offre ainsi présentée ne me lie que si son acceptation m'est notifiée dans un délai de 120 jours à compter de la date limite de remise des offres fixée par le **Règlement de la Consultation** et rappelée en page de garde du **Cahier des Clauses Administratives Particulières**.

⁽⁴⁾ nous engageons sans réserve :

⁽⁴⁾ Cochez cette case si vous répondez en tant que groupement

⁽⁷⁾ En tant qu'entrepreneurs groupés solidaires, à exécuter les travaux du **lot de consultation** désigné en page une du présent **Acte d'Engagement**, dans les conditions ci-après définies.

⁽⁷⁾ Cochez cette case si vous répondez en tant que groupement

L'entreprise

.....

est le mandataire des entrepreneurs **groupés solidaires**.

⁽¹¹⁾ Cadre à remplir si le candidat se présente en tant que groupement solidaire

2. Prix

Les prix au bordereau des prix unitaires sont hors T.V.A. et sont réputés valables au mois précisé ainsi que leurs modalités de variation sont définies dans **l'article 3-4 du Cahier des Clauses Administratives Particulières**.

2.1 – Forme du prix

Les interventions définies dans le Bordereau des Prix Unitaires (BPU) sont réglées par l'application d'un prix unitaire. Le titulaire a l'obligation de remplir le BPU, pièce constitutive du marché.

2.2 – Contenu des prix

Les prix sont réputés comprendre les frais de transport, la main d'œuvre nécessaire à la maintenance et à la réalisation des travaux et toutes les prestations de sa profession nécessaires et indispensables à la bonne exécution du marché telles que définies dans le CCTP et y compris les frais généraux, impôts et taxes.

2.3 – Montant des commandes pour les travaux

Le montant maximum des commandes dans la durée du marché est de : 770 000 € H.T.

3. Délais

Les délais d'exécution maximum de chaque commande sont les suivants :

L'ordre de service prescrivant de commencer l'ensemble des travaux sera notifié à chaque commande.

Le délai global est décomposé comme suit :

- délais d'intervention : 1 mois
- délais d'exécution maximum: 5 semaines pour une commande de 5 installations d'assainissement non collectif, augmentées de 3 jours par installation supplémentaire pour les commandes comprenant plus de 5 installations, avec un maximum de 5 mois quelle que soit la taille de la commande.

4. Durée du marché

La durée du marché est de 2 ans à la date de notification du marché. Le présent marché ne fera pas l'objet de prolongation de délai.

4.1 Date d'effet du marché et durée du marché

Le présent marché est conclu pour une durée de deux ans à compter de sa date de notification.

4.2 Reconduction

Le marché ne sera pas reconduit.

5. Paiements

Les modalités du règlement des comptes du marché sont spécifiées à l'article 3.3 du **Cahier des Clauses Administratives Particulières**.

Titulaire unique

Cochez cette case si vous répondez en tant que titulaire unique

La personne publique se libérera des sommes dues au titre du présent marché en faisant porter le montant au crédit :

- du compte ouvert au nom de

--	--	--	--	--

- sous le numéro

--	--	--	--	--

- code banque

--

code guichet

--

clé

--

- à

--	--	--	--	--

Toutefois, la personne publique se libérera des sommes dues aux sous-traitants payés directement en faisant porter les montants au crédit des comptes désignés dans les avenants ou les actes spéciaux.

Groupement

Cochez cette case si vous répondez en tant que groupement

La personne publique se libérera des sommes dues au titre du présent marché en faisant porter le montant au crédit :

- du compte ouvert au nom de

--	--	--	--	--

- sous le numéro

--	--	--	--	--

- code banque

--

Code guichet

--

clé

--

- à

--	--	--	--	--

(joindre un RIB ou RIP)

Les soussignés entrepreneurs groupés solidaires, autres que le mandataire, donnent par les présentes à ce mandataire qui l'accepte, procuration à l'effet de percevoir pour leur compte les sommes qui leur sont dues en exécution du marché par règlement au compte ci-dessus du mandataire. Ces paiements seront libératoires vis-à-vis des entrepreneurs groupés solidaires.

La personne publique se libérera des sommes dues au titre du présent marché en faisant porter le montant au crédit des comptes suivants :

Répartition des paiements en %	Désignation de l'entreprise	Désignation du compte à créditer
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

(joindre un RIB ou RIP)

Toutefois, la personne publique se libérera des sommes dues aux sous-traitants payés directement en faisant porter les montants au crédit des comptes désignés dans les annexes, les avenants ou les actes spéciaux.

6. Imposition en matière de taxe professionnelle

(Code Général des Impôts, articles 1479, 1474, et 310HL de l'annexe 2)

Il n'est prévu aucune disposition relative à l'imposition en matière de taxe professionnelle.

Fait en un seul original

à

le

Signature du titulaire précédée de la mention manuscrite « lu et approuvé »

Visas

à le

Acceptation de l'offre

Est acceptée la présente offre pour valoir **Acte d'Engagement**.
La **personne responsable du marché**

A

Le

Date d'effet du marché

Reçu notification du marché le

L'entrepreneur

Le mandataire du groupement

Reçu l'avis de réception postal de la notification du marché
signé le par

l'entrepreneur

le mandataire du groupement destinataire,

le

(date d'apposition de la signature ci-après)

Pour la **personne responsable du marché**

Annexe n° à l'Acte d'Engagement en cas de sous-traitance

Demande d'acceptation d'un sous-traitant et conditions de paiement du contrat de sous-traitance

A - Identification du pouvoir adjudicateur (ou de l'entité adjudicatrice).

- Désignation du pouvoir adjudicateur (ou de l'entité adjudicatrice) :

- Personne habilitée à donner les renseignements prévus à l'article 109 du code des marchés publics (nantissements ou cessions de créances) :

B - Objet du marché public ou de l'accord-cadre.

C - Objet de la déclaration du sous-traitant.

La présente déclaration de sous-traitance constitue :
(Cocher la case correspondante.)

- une annexe à l'acte d'engagement remis par le candidat ;
- un acte spécial portant acceptation du sous-traitant et agrément de ses conditions de paiement ;
- un acte spécial modificatif ; il annule et remplace la déclaration de sous-traitance du

D - Identification du candidat ou du titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.

[Indiquer le nom commercial et la dénomination sociale du candidat ou du titulaire du marché public ou de l'accord-cadre, les adresses de son établissement et de son siège social (si elle est différente de celle de l'établissement), son adresse électronique, ses numéros de téléphone et de télécopie et son numéro SIRET. En cas de groupement d'entreprises candidat ou titulaire, identifier le mandataire désigné pour représenter l'ensemble des membres du groupement et coordonner les prestations.]

E - Identification du sous-traitant.

- Nom commercial et dénomination sociale du sous-traitant, adresses de son établissement et de son siège social (si elle est différente de celle de l'établissement), adresse électronique, numéros de téléphone et de télécopie et numéro SIRET :

- Forme juridique du sous-traitant (entreprise individuelle, SA, SARL, EURL, association, établissement public, etc.) :

■ Numéro d'enregistrement au registre du commerce, au répertoire des métiers, au centre de formalité des entreprises :

■ Personne(s) physique(s) ayant le pouvoir d'engager le sous-traitant : *(Indiquer le nom, prénom et la qualité de chaque personne. Joindre en annexe un justificatif prouvant l'habilitation à engager le sous-traitant.)*

■ Le sous-traitant déclare remplir les conditions pour avoir droit au paiement direct *(article 115 du code des marchés publics)* :

(Cocher la case correspondante.)

NON

OUI

F - Nature et prix des prestations sous-traitées.

■ Nature des prestations sous-traitées :

■ Montant maximum des sommes à verser par paiement direct au sous-traitant :

- Taux de la TVA :
- Montant maximum HT :
- Montant maximum TTC :

■ Modalités de variation des prix :

G - Conditions de paiement.

■ Compte à créditer :

(Joindre un relevé d'identité bancaire ou postal.)

Nom de l'établissement bancaire :

Numéro de compte :

■ Conditions de paiement prévues par le contrat de sous-traitance :

■ Le sous-traitant demande à bénéficier d'une avance :

(Cocher la case correspondante.)

NON

OUI

H - Capacités du sous-traitant.

Récapitulatif des pièces demandées par le pouvoir adjudicateur ou l'entité adjudicatrice dans l'avis d'appel public à la concurrence, le règlement de consultation ou la lettre de consultation qui doivent être fournies, en annexe du présent document, par le sous-traitant pour justifier de ses capacités professionnelles, techniques et financières :

-
-
-
-
-
-

I - Attestations sur l'honneur du sous-traitant.

Le sous-traitant déclare sur l'honneur, en application des articles 43 et 44 du code des marchés publics et des articles 8 et 38 de l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics :

a) ne pas avoir fait l'objet, depuis moins de cinq ans, d'une condamnation définitive pour l'une des infractions prévues par les articles suivants du code pénal : 222-38, 222-40, 313-1 à 313-3, 314-1 à 314-3, 324-1 à 324-6, 421-2-1, 2^{ème} alinéa de l'article 421-5, 433-1, 2^{ème} alinéa de l'article 433-2, 8^{ème} alinéa de l'article 434-9, 2^{ème} alinéa de l'article 434-9-1, 435-3, 435-4, 435-9, 435-10, 441-1 à 441-7, 1^{er} et 2^{ème} alinéas de l'article 441-8, 441-9, 445-1 et 450-1 ; ou ne pas avoir fait l'objet d'une condamnation pour une infraction de même nature dans un autre Etat de l'Union Européenne ;

b) ne pas avoir fait l'objet, depuis moins de cinq ans d'une condamnation définitive pour l'infraction prévue par l'article 1741 du code général des impôts ou une infraction de même nature dans un autre Etat de l'Union Européenne ;

c) ne pas avoir fait l'objet, depuis moins de cinq ans, d'une condamnation inscrite au bulletin n° 2 du casier judiciaire pour les infractions mentionnées aux articles L. 8221-1, L. 8221-3, L. 8221-5, L. 8231-1, L. 8241-1 et L. 8251-1 du code du travail ou des infractions de même nature dans un autre Etat de l'Union Européenne ;

d) ne pas être en état de liquidation judiciaire ou ne pas faire l'objet d'une procédure équivalente régie par un droit étranger ;

e) ne pas être déclaré en état de faillite personnelle ou ne pas faire l'objet d'une procédure équivalente régie par un droit étranger ;

f) ne pas être admis au redressement judiciaire ou à une procédure équivalente régie par un droit étranger, sans justifier d'une habilitation à poursuivre son activité pendant la durée prévisible d'exécution du marché public ou de l'accord-cadre ;

g) avoir, au 31 décembre de l'année précédant celle au cours de laquelle a lieu le lancement de la consultation, souscrit les déclarations lui incombant en matière fiscale et sociale et acquitté les impôts et cotisations exigibles à cette date, ou s'être acquitté spontanément de ces impôts et cotisations avant la date du lancement de la présente consultation ou avoir constitué spontanément avant cette date des garanties jugées suffisantes par le comptable ou l'organisme chargé du recouvrement ;

h) être en règle, au cours de l'année précédant celle au cours de laquelle a lieu le lancement de la consultation, au regard des articles L. 5212-1, L. 5212-2, L. 5212-5 et L. 5212-9 du code du travail concernant l'emploi des travailleurs handicapés ;

i) que le travail est effectué par des salariés employés régulièrement au regard des articles L. 1221-10, L. 3243-2 et R. 3243-1 du code du travail (dans le cas où les candidats emploient des salariés, conformément à l'article D. 8222-5-3° du code du travail), pour le candidat individuel ou membre du groupement établi en France ;

j) fournir à ses salariés des bulletins de paie comportant les mentions prévues à l'article R. 3243-1 du code du travail, ou des documents équivalents, pour le candidat individuel ou membre du groupement établi ou domicilié à l'étranger ;

k) que les renseignements fournis en annexe du présent document sont exacts.

J - Cession ou nantissement des créances résultant du marché public.

(Cocher les cases correspondantes.)

- La présente déclaration de sous-traitance constitue un acte spécial ; le titulaire établit qu'aucune cession ni aucun nantissement de créances résultant du marché public ne font obstacle au paiement direct du sous-traitant, dans les conditions prévues à l'article 116 du code des marchés publics, en produisant en annexe du DC3 :
- l'exemplaire unique ou le certificat de cessibilité du marché public qui lui a été délivré,
OU
- une attestation ou une mainlevée du bénéficiaire de la cession ou du nantissement de créances.
- La présente déclaration de sous-traitance constitue un acte spécial modificatif :
- le titulaire demande la modification de l'exemplaire unique ou du certificat de cessibilité prévus à l'article 106 du code des marchés publics qui est joint au présent document ;
OU
- l'exemplaire unique ou le certificat de cessibilité ayant été remis en vue d'une cession ou d'un nantissement de créances et ne pouvant être restitué, le titulaire justifie soit que la cession ou le nantissement de créances concernant le marché public est d'un montant tel qu'il ne fait pas obstacle au paiement direct de la partie sous-traitée, soit que son montant a été réduit afin que ce paiement soit possible. Cette justification est donnée par une attestation ou une mainlevée du bénéficiaire de la cession ou du nantissement de créances résultant du marché qui est jointe au présent document

K - Acceptation et agrément des conditions de paiement du sous-traitant.

A _____, le _____ A _____, le _____

Le sous-traitant :

Le candidat ou le titulaire :

Le représentant du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice, compétent pour signer le marché, accepte le sous-traitant et agrée ses conditions de paiement.

A _____, le _____

Le représentant du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice :

L - Notification de l'acte spécial au titulaire.

En cas d'envoi en lettre recommandée avec accusé de réception :
(Coller dans ce cadre l'avis de réception postal, daté et signé par le titulaire.)

En cas de remise contre récépissé :

Le titulaire reçoit à titre de notification une copie du présent acte spécial :

A _____, le _____